

Monsieur le Commissaire enquêteur  
Mairie de Saint-Pryvé-Saint-  
Mesmin  
Route de Saint-Mesmin  
45750 Saint-Pryvé-Saint-Mesmin

**Objet : enquête publique  
élargissement A71**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

J'ai l'honneur de vous faire part de l'opposition de notre association Loiret Nature Environnement au projet d'élargissement de l'autoroute A71 et de doublement du pont sur la Loire.

Nous sommes fortement concernés par ce projet pour deux raisons :

Tout d'abord, nous sommes l'organisme désigné par l'Etat pour assurer la gestion de la réserve naturelle nationale de Saint-Mesmin, située immédiatement à l'aval du projet de pont.

Nous sommes d'autre part très impliqués dans la lutte contre le réchauffement climatique, en intervenant notamment auprès du public et des décideurs pour tenter d'infléchir les politiques publiques. Nos réflexions sur le projet d'élargissement portent donc sur l'impact local du projet mais aussi sur des considérations plus générales.

**Le bruit**

La pollution sonore est aujourd'hui importante, amplifiée par le corridor fluvial. C'est une nuisance avant tout pour les riverains mais aussi pour les visiteurs et promeneurs venus chercher un peu de tranquillité dans la réserve naturelle, à proximité de l'agglomération d'Orléans. Pourtant, la vitesse est limitée sur le pont. Qu'en sera-t-il avec le doublement de l'ouvrage ? L'augmentation du trafic et l'élévation de la vitesse avec le passage à 2x3 voies provoqueront une nouvelle hausse du niveau sonore. Il est indispensable d'installer des dispositifs efficaces limitant le bruit.

**Le milieu naturel**

Outre toutes les précautions à prendre lors de la construction pour diminuer au maximum les nuisances dues au chantier, il conviendrait d'examiner soigneusement la restauration des abords du pont, sur les deux rives, au niveau des berges et du sentier de bord de Loire. Ces endroits sont aujourd'hui très dégradés et érodés. La largeur des deux ouvrages accolés risque de rendre impossible la reprise de la végétation sous le pont.

**La pollution atmosphérique**

L'étude d'impact mentionne des prévisions d'augmentation du trafic sur l'A71 de 65 % dans les 25 prochaines années (de 37580 véhicules/jours en 2005 à 62380 v/j en 2030). Malgré cette augmentation très importante, Cofiroute affirme, après consultation du logiciel IMPACT de l'Ademe, que la pollution atmosphérique due à la consommation de carburant devrait significativement diminuer pour trois raisons : l'élimination des véhicules vétustes (les plus polluants), les meilleures performances énergétiques des véhicules et, surtout, la part toujours plus grande du gazole. Cofiroute avance une prévision à la baisse de la consommation d'essence stupéfiante (-43,5 % !). Alors que le trafic devrait augmenter de 65%, ces prévisions ne sont guère crédibles et la consommation, comme la pollution, ne feront que croître. Quant à l'engouement pour le gazole, typiquement français, il ne repose que sur une plus faible taxation à la pompe et cet avantage pour le gazole est en train de décliner sérieusement avec l'alignement sur les taxes des autres carburants.

### **Le réchauffement climatique**

D'une façon plus générale, nous dénonçons l'incohérence de la politique nationale de lutte contre le réchauffement climatique. Faut-il rappeler qu'en France le transport routier est le principal contributeur au réchauffement climatique (25%) et que l'élargissement de l'A71, comme la construction de toute nouvelle route, est un appel d'air pour toujours plus de transport routier avec comme conséquence l'augmentation du trafic et des émissions de gaz à effet de serre.

Le 4ème rapport du GIEC rendu public le 2 février 2007 met une fois de plus en évidence la gravité du réchauffement climatique lié aux activités humaines et l'urgence des mesures à prendre. On ne peut en effet prétendre s'engager contre ce que les parlementaires ont appelé le 12 avril 2006 le « défi du siècle » et projeter de construire de nouvelles infrastructures. Il faut souligner que les importantes ressources utilisées dans ces projets (73 millions d'euros pour l'élargissement de l'A71) seront stérilisées au détriment d'investissements dans des transports alternatifs tels que les transports en commun, le rail, le vélo, les voies d'eau et le transport combiné.

Il est plus que jamais nécessaire que cessent les discours convenus sur le développement durable, démentis par des politiques publiques ne répondant pas aux véritables urgences actuelles et sacrifiant l'avenir au tout-autoroutier.

Veillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes sincères salutations.

Paul SIFFERT

Président de Loiret Nature Environnement